

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Objet : épisode de gel du 8 Avril 2021

Monsieur le Premier Ministre,

Une vague de froid dévastatrice s'est abattue sur notre territoire dans la nuit du 7 au 8 avril dernier. En quelques heures, juste avant l'aube, le gel a ravagé nos vignobles. Les bourgeons éclos prématurément, suite à une météorologie très clémente au cours des jours précédents, ont été brûlés par un froid exceptionnel.

La quasi-totalité de notre espace agricole (25 000 hectares) a été impacté et les pertes de productions varient en moyenne entre 70 et 90 %. Notre agriculture est très fortement représentée par la filière viticole. Sur plus de 800 exploitations professionnelles, 85 % sont, en effet, des exploitations viticoles. Elles structurent nos paysages, notre histoire et bien sûr notre économie. La vigne constitue donc un élément prépondérant de notre identité et de notre dynamique territoriale.

En constante progression depuis des décennies, la qualité de nos productions rayonne désormais à travers 3 AOC et 5 IGP. Malheureusement, cet évènement climatique a anéanti les efforts de toute une filière et impactera lourdement la récolte 2021, mais aussi très certainement celle de 2022. Il s'inscrit dans un contexte particulièrement difficile où depuis des années, les aléas climatiques (canicule, sécheresse, inondations, gel....) se cumulent avec les contraintes politiques (taxe TRUMP) et sanitaires (COVID) qui ont fortement déstabilisées les équilibres budgétaires et financiers de nos producteurs.

Cette fragilisation de nos exploitations explique pour partie que 86 % des viticulteurs de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée ne souscrivent pas de contrat d'assurance. Leurs pertes et dommages ne seront donc pas couverts. Les conséquences de cette gelée vont donc s'avérer dramatiques pour bon nombre d'entre eux.

Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

ZI Le Causse - 22, Av. du 3^{ème} Millénaire
34630 Saint-Thibéry
Tél. 04 99 47 48 49 / Fax 04 99 47 48 50
accueil@agglohm.net

www.heraultmediterranee.net

Monsieur le Premier Ministre en ces circonstances exceptionnelles, nous avons plus que jamais besoin que s'exprime la solidarité nationale et que l'Etat s'engage résolument et fortement aux côtés de nos agriculteurs.

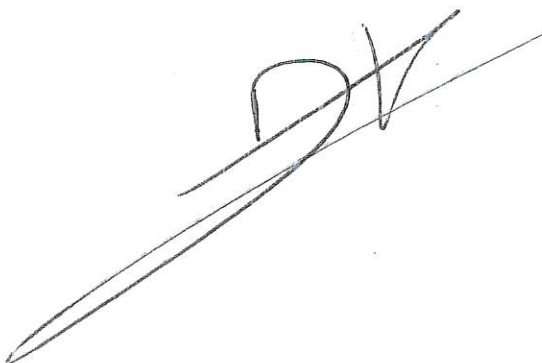
Toute mesure d'allègement de charges, de cotisations seront évidemment bienvenues mais au-delà il me paraît indispensable que l'Etat débloque des aides directes spécifiques à la hauteur des enjeux de cette situation.

Il est bien entendu qu'en liaison avec les services de l'Etat et les autres collectivités territoriales (Région, Département), les organismes professionnels, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée s'inscrira dans une démarche partenariale et apportera sa contribution au regard de ses capacités.

La situation que nos producteurs vont prochainement devoir affronter nécessite une réponse collective et urgente ainsi qu'une réactivité et un soutien sans faille à l'ensemble de la filière viti-vinicole.

Comptant sur votre bienveillante attention je vous prie de croire Monsieur le Premier Ministre en l'expression de mes très respectueuses salutations.

Gilles D'ETTORE
Président de la Communauté d'Agglomération
Hérault Méditerranée
Maire d'Agde



Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

ZI Le Causse - 22, Av. du 3^{ème} Millénaire
34630 Saint-Thibéry
Tél. 04 99 47 48 49 / Fax 04 99 47 48 50
accueil@agglohm.net

www.heraultmediterranee.net